

## Association Suisse de Politique Sociale ASPS

Congrès annuel 2015

**Quels sont les facteurs qui marquent l'évolution  
des prestations complémentaires?**

**Beaucoup d'inducteurs de coûts – peu  
d'inhibiteurs de coûts?**



**Prof. Dr Carlo Knöpfel, FHNW**

### Sommaire

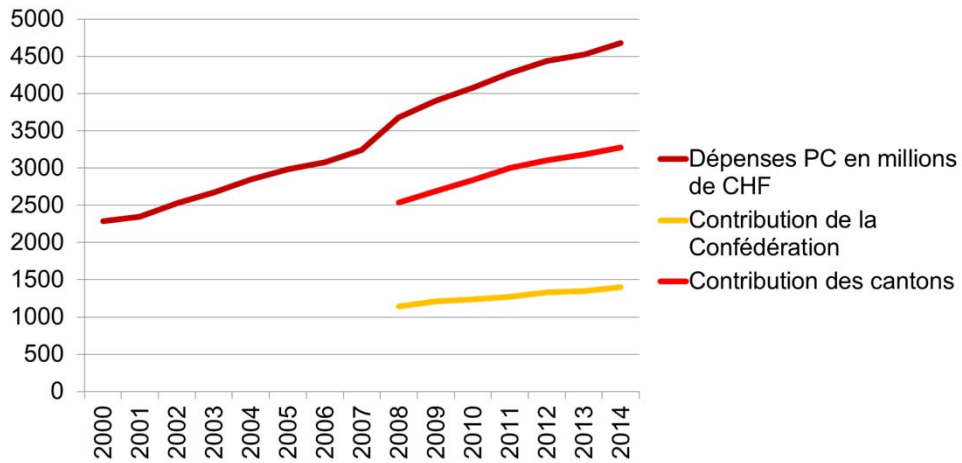
- **Evolution financière des prestations complémentaires**
- **Facteurs d'influence (inhibiteurs de coûts et inducteurs de coûts)**
  - Mutation démographique
  - Mutation structurelle dans le marché du travail
  - Politique sociale fédéraliste
- **Perspectives**

## **Prestations complémentaires**

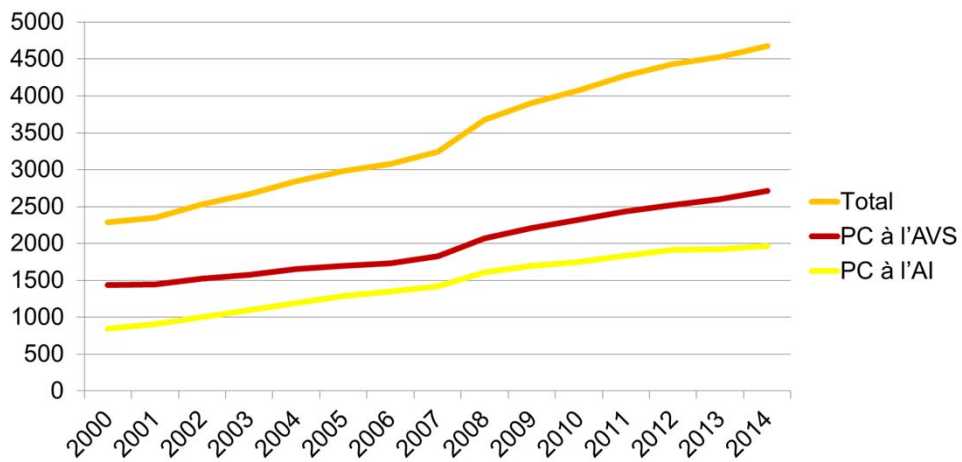
- **Prestations en complément des**
  - rentes AI (AI, PP)
  - revenus de vieillesse (AVS, 3<sup>ème</sup> pilier, autres revenus)
  - Dépenses dans le domaine de l'assistance et des soins non couvertes par la LAMaI
- **Financement par les impôts sur le revenu en association avec la Confédération et les cantons (ainsi que leurs communes)**

- **Partie 1**
- **Evolution financière des prestations complémentaires**

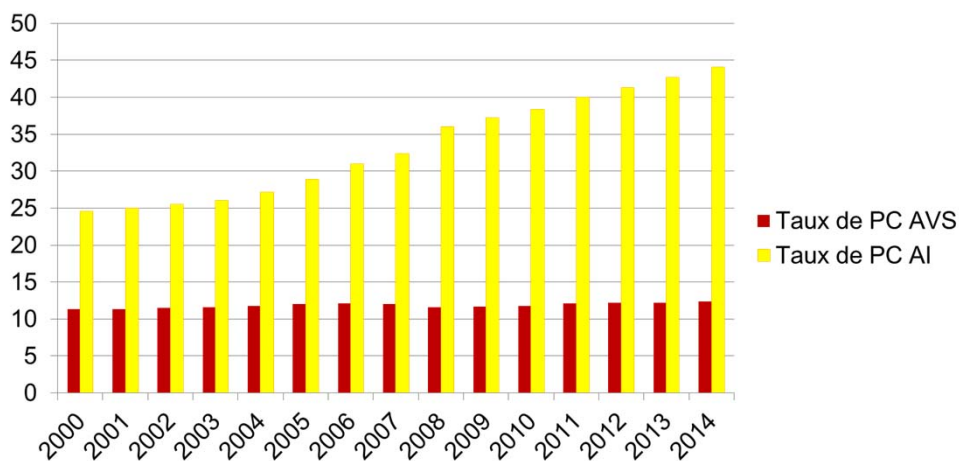
### Evolution des dépenses PC (I): Total et selon source



### Evolution des dépenses PC (II): Total et selon assurance



### Taux PC: Proportion des rentières/rentiers avec PC en %



### PC à domicile et en établissement

2014	À domicile	Etabliss ement	À domicile			Etablissement		
	Mio CHF	Mio CHF	Nombre de personnes	Dépenses par personne CHF	Nombre de personnes	Dépenses par personne CHF		
AVS	913.2	1'753.0	144'103	47%	6'337	48'753	16%	35'957
AI	934.5	1'032.2	91'050	30%	10'264	21'814	7%	47'318

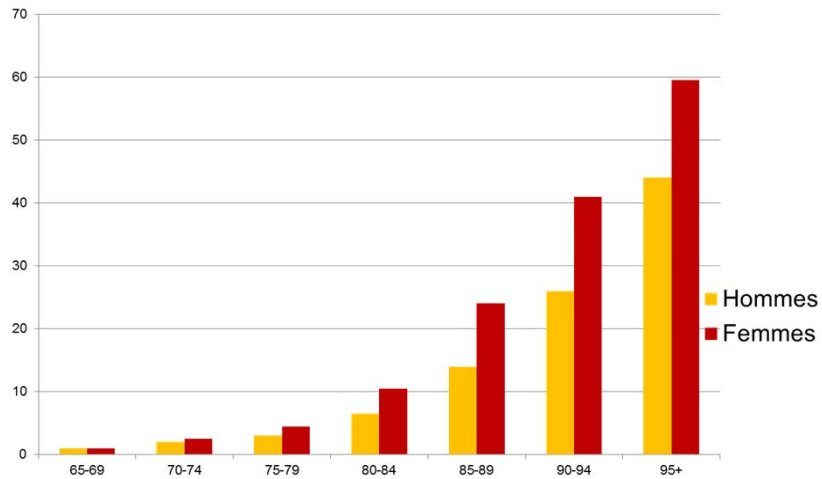
Source: Wächter (2015); EL-Statistikregisterdaten

- **Partie 2**
- **Facteurs d'influence (inhibiteurs de coûts et inducteurs de coûts)**
  - Mutation démographique
  - Mutation structurelle dans le marché du travail
  - Politique sociale fédéraliste

### **Facteur d'influence: Mutation démographique**

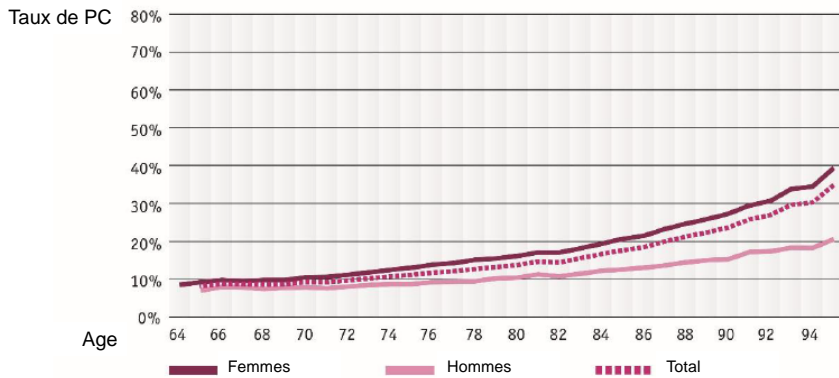
- Déplacement des poids entre les groupes d'âge
- Augmentation nette des personnes du quatrième âge
- Espérance de vie en hausse sans prolongement de la phase de soins
- Prolongement du passage de l'âge actif à l'âge fragile (également grâce au progrès technique et médical)

### Proportion des personnes vivant dans des maisons de retraite et des EMS selon genre et âge



### PC à l'AVS: Bénéficiaires selon âge 2014

PC à l'AVS: 192 900 personnes avec PC



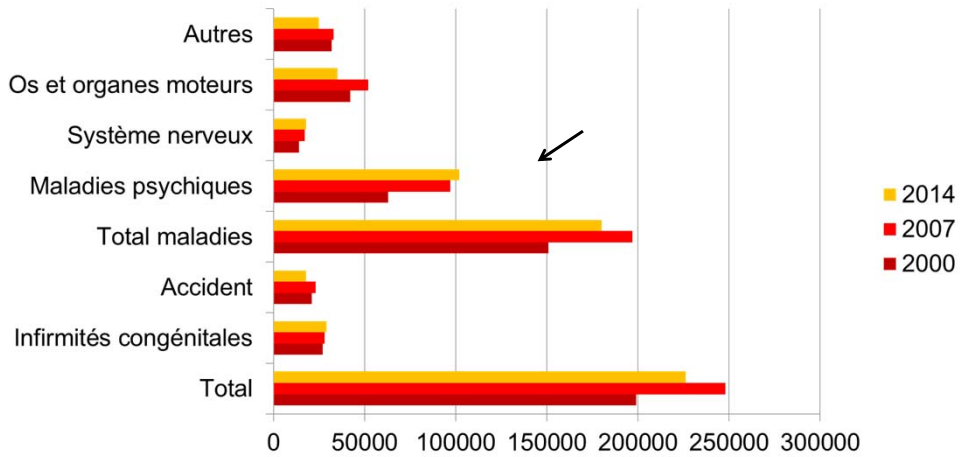
### **Mutation démographique: Conséquences financières pour les prestations complémentaires**

- Baisse des dépenses due aux rentes plus élevées des cohortes du babyboom
- Hausse des dépenses due au nombre croissant de rentières et rentiers
- Hausse des dépenses due à la précarisation de l'assistance et des soins à domicile, notamment par des proches

### **Facteur d'influence: Mutation structurelle dans le marché du travail**

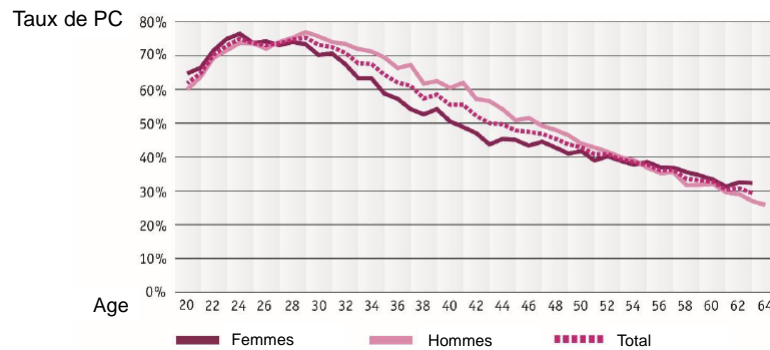
- Chances plus faibles de rapports de travail assurant l'entretien pour les personnes actives peu qualifiées
- Difficultés croissantes pour les jeunes adultes à faible qualification professionnelle lors de l'entrée dans le marché du travail
- Les jeunes adultes en tant que groupe à risque particulier de maladies psychiques

**Evolution du nombre de bénéficiaires d'une rente AI selon cause de l'invalidité 2000-2014**



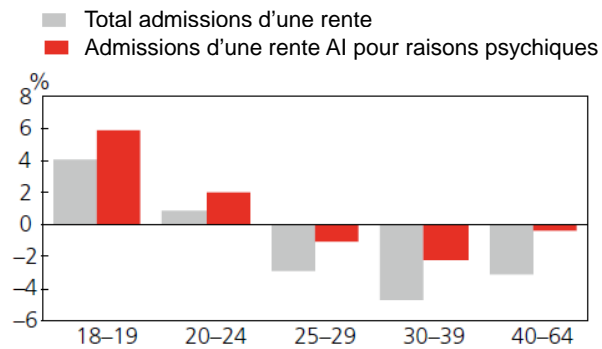
**PC à l'AI: Bénéficiaires selon âge 2014**

PC à l'AI: 112 900 personnes avec PC





### Evolution moyenne des nouvelles admissions d'une rente 1995-2012 (en % et selon âge)



Source: OECD (2014), Mental Health and Work: Switzerland. OECD Publishing.

### Mutation structurelle dans le marché du travail: Conséquences financière pour les prestations complémentaires

- Baisse des dépenses due à la baisse du nombre de nouveaux rentiers/rentières suite à la réforme de l'AI
- Hausse des dépenses à long terme due au nombre croissant de rentiers/rentières AI pour des raisons psychiques
- Hausse des dépenses due à la suppression de prestations financières de l'AI, notamment dans le «groupe à risque PC» (par exemple de la majoration de carrière)

### **Facteur d'influence: Politique sociale fédéraliste (I)**

- 5<sup>ème</sup> révision de l'assurance invalidité (2008)
  - Suppression des rentes complémentaires
  - Suppression de la majoration de carrière
  - Mesures destinées à diminuer le nombre de nouvelles rentes
- Révision totale de la loi sur les prestations complémentaires (dans le cadre de la NPF, 2008)
  - Nouvelle clé de financement Confédération-cantons pour les PC annuelles
  - Cantons intégralement compétents pour les frais d'établissement ainsi que pour les frais de maladie et de handicap
  - Suppression de la limite supérieure du montant PC annuel (décharge de l'aide sociale communale)

### **Facteur d'influence; Politique sociale fédéraliste (II)**

- Nouvelle réglementation du financement des soins (2011)
  - Introduction (et limitation) de la participation aux frais des personnes assurées
  - Révision de l'augmentation des limites de fortune et des limites de biens immobiliers lorsque seul un conjoint entre en établissement ou qu'une seule personne à besoin de soins à domicile
- Réduction de moitié de l'allocation pour impotent de l'AI pour les personnes vivant en établissement

### **Politique sociale fédéraliste: Conséquences financières pour les prestations complémentaires**

- Tâche commune dans la NPF: partie du «big deal»
- Nouveau rôle pour les prestations complémentaires (financement des soins)
- Hausse des dépenses due au déplacement de coûts de l'AI vers les PC, mais également décharge à long terme

- **Partie 3**
- **Perspectives**

## Discussion des résultats

- Discuter les déplacements des assurances sociales vers les PC
  - de la Confédération vers les cantons et les communes (et vice-versa)
  - des pourcentages salariaux et des impôts à la consommation vers les impôts sur le revenu et sur la fortune (et vice-versa)
- Tenir davantage compte des frais de santé comme inducteur de coûts dans la discussion
  - prise en compte inégale des frais de soins non couverts
  - hausse des dépenses au niveau de la réduction des primes (pression aux économies en défaveur de la classe moyenne inférieure)

## Evolution future des dépenses dans les PC (I)

- Forte dépendance des mutations sociétales (marché du travail, famille)
- Forte dépendance des mutations dans les assurances sociales «en amont» (prévoyance vieillesse, AI, assurance maladie)
- Faible marge de manœuvre dans le cadre des PC au moyen de l'élimination d'inducteurs de coûts «faits maison» (effets de seuil pour les rentiers/rentières partiellement invalides, limites de fortune, primes de l'AOS)

### Evolutions futures des dépenses dans les PC (II)

En mio de CHF	1995	2015	2035
<b>PC à l'AVS et à l'AI</b>	2'158	4'919	7'880
<b>PC à l'AVS</b>	1'575	2'839	5'134
dont Confédération	356	725	1'239
dont cantons	1'219	2'113	3'895
<b>PC à l'AI</b>	583	2'080	2'746
dont Confédération	127	727	874
dont cantons	456	1'354	1'873
Couverture du minimum vital		2'323	3'380
Surcoûts liés à l'établissement		2'122	3'109
Frais de maladie et de handicap		474	1'391

Source: Conseil fédéral 2013; les chiffres correspondent au scénario moyen de l'OFS

### Evolution future des dépenses dans les PC (III)

Dépenses en % du PIB	1995	2005	2035
PC à l'AVS	0.41%	0.45%	0.64%
PC à l'AI	0.15%	0.33%	0.34%
Total PC	0.56%	0.79%	0.98%
dont Confédération	0.13%	0.23%	0.26%
dont cantons	0.44%	0.56%	0.71%

### Evolution future des dépenses dans les PC (IV)

- Nette augmentation des dépenses consacrées aux PC par rapport au PIB
- Part au PIB toujours très faible
- Déplacement du poids vers les PC dans la prévoyance vieillesse en raison de l'évolution démographique et de la baisse du nombre de nouvelles rentes AI
- Charge croissante pour les cantons avec faibles possibilités de pilotage

**Merci pour votre attention!**